

Avis circonstancié du chef d'établissement concernant la demande d'internat d'excellence

Pièces à fournir et à transmettre à la DSDEN et à l'établissement souhaité par la famille pour le 12 mai 2023 :

- Le dossier famille complet (volet élève, motivation élève + représentant-s légal-aux)
- Le volet établissement d'origine complété
- La copie des bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente

Partie réservée aux membres de la commission

Sécurisation de la place en internat :

Avis Favorable

Avis défavorable